

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (Département Études et Stratégie)

Coordonnées :

COSMETICS MONITOR
57, Esplanade du Général de Gaulle
92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. + 33 (0) 1 46 96 56 87
Fax + 33 (0) 1 46 96 56 57
CWM - SARL au capital de 24 000 euros
RCS NANTERRE 507 994 390
Gérant : Monsieur Michel PAYEN

Article 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les ventes de prestations conclues dans le cadre de l'offre du département Études et Stratégie de la société CosmeticsMonitor.

CosmeticsMonitor est un cabinet de conseil dédié aux équipes dirigeantes du secteur Santé-Beauté.

Article 2 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles CosmeticsMonitor propose à la vente des études axées sur la connaissance des marchés et de la distribution dans l'univers de la santé, de la beauté et du bien-être : image et notoriété, satisfaction vis-à-vis de produits ou services, définition des profils et typologies de clients, identification de la concurrence, données économiques et stratégiques.

Le client s'engage à prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente. Toute commande adressée par le client emporte son adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente.

Article 3 – Définitions

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous.

CWM : S.A.R.L. regroupant les marques déposées et les activités de CosmeticsMonitor et CosmeticsWay.

Client : personne physique ou morale ayant passé commande auprès de la société CWM.

Utilisateur : le client ou toute personne physique ou morale placée sous la hiérarchie du client et utilisant les produits vendus par la société CWM.

Contrat : les présentes Conditions Générales et les Conditions Générales de Vente, ainsi que toute condition visée sur un bon de réservation.

CGV : les Conditions Générales de Vente.

L'Étude : ensemble des études, documents, analyses et informations, sur support papier ou numérique fournis par CWM.

Article 4 – Caractéristiques des produits proposés et moyens mis en œuvre

Études quantitatives :

Les enquêtes téléphoniques sont gérées informatiquement sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview), ce qui permet de gérer efficacement les contacts (suivi des quotas, gestion des filtres, rappels fixés...). CWM dispose d'un plateau de télé-enquêteurs basé en Lorraine.

Les enquêtes en face à face sont réalisées sur support papier ou sur micro-ordinateur (système CAPI, Computer Assisted Personal Interview).

CWM réalise des études personnalisées ainsi que des travaux d'étude et de veille à son initiative.

Études qualitatives :

Les études qualitatives que nous réalisons en BtoB et BtoC s'appuient sur des prestations qui peuvent être combinées : Focus Groups, interviews, analyses documentaires, analyses sémiologiques.

Article 5 – Commande de l'étude – Application et opposabilité des CGV

L'envoi par le Client du Bon de Commande dûment rempli et signé vaut commande ferme et définitive de l'étude.

L'envoi du Bon de Commande vaut adhésion entière et sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente (CGV), à l'exclusion de tous autres documents et prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle de notre part.

Si le Client souhaite que l'Étude tienne compte de spécificités, de particularités ou de compléments par rapport au document de base sélectionné par lui dans le Bon de Commande, il devra fournir par écrit ses demandes. CWM lui établira alors un devis spécifique, qui devra être accepté préalablement à tout commencement de recherche et de travaux. Un contrat sera signé entre le Client et CWM, prévoyant les clauses, charges et conditions des accords et précisant les conditions qui primeront, le cas échéant, sur les présentes CGV.

Article 6 - Confidentialité

L'ensemble des études, documents et informations, sur support papier ou numérique fournis par la société CWM, ci-après dénommé « l'Étude », est réservée à l'usage exclusivement interne du Client et ne peut être communiquée, même partiellement, à toute personne extérieure à la société du Client. Le Client s'engage à respecter et faire respecter auprès de ses employés le caractère strictement confidentiel de l'Étude.

En conséquence, il s'interdit toute forme de vente, de commercialisation ou de cession de l'Étude, même à titre gratuit, à tout tiers, y compris appartenant à sa maison mère ou filiale, ou relevant d'un même groupement, club, syndicat ou association d'industriels et/ou professionnels du secteur des produits de santé, de beauté et de bien-être.

Toute utilisation par le Client de l'Étude en dehors des présentes conditions entraînerait la rupture de ce contrat et mettrait à la disposition de CWM d'autres recours légaux et civils.

Article 7 – Droits de propriété intellectuelle

CWM dispose de la propriété exclusive de l'Étude. Ses droits sur l'Étude sont protégés par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI). La commande de l'Étude par le Client n'emporte aucune cession des droits de propriété intellectuelle y afférents. Il n'est donc concédé au Client qu'un droit personnel d'utilisation de l'Étude strictement réservé à un usage interne au Client. Toute reproduction, représentation, adaptation intégrale ou partielle, par quelque moyen ou support que ce soit, non autorisée par CWM est interdite.

CWM se réserve également tous droits au titre de reproduction par reprographie réalisée aux fins de vente, location, publicité ou promotion ou toute autre utilisation commerciale.

Il est néanmoins rappelé au Client que le Code de la Propriété Intellectuelle lui autorise :

- « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L.122-5 CPI) ;
- « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées », (article L.122-5 CPI).

En outre, CWM, en qualité de producteur de bases de données contenues dans l'Étude interdit au Client, en dehors des droits propres d'usage qui lui sont concédés :

- l'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle de l'Étude sur un autre support ou par tout moyen et sous toute forme que ce soit, y compris sur support papier, pour une exploitation destinée à des tiers ;
- la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de l'Étude, quelle qu'en soit la forme.

Toute représentation, reproduction, diffusion intégrale ou partielle par quelque moyen que ce soit de l'Étude faite par le Client en dehors des dispositions ci-avant et/ou sans le consentement de CWM est par conséquent illicite (articles L.335-2 et suivants, L.343-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle).

Article 8 – Modalités de livraison de l'Étude

L'Étude sera fournie par CWM dans un délai de 15 jours suivant la réception du Bon de Commande dûment signé et du règlement du prix correspondant, ou suivant la date effective de son achèvement, dans le cas de commande portant sur une étude non encore achevée. L'Étude parviendra au Client par voie postale.

En cas de commande d'une étude accompagnée de spécifications et/ou de compléments sur lesquels le Client et CWM se sont préalablement entendus, l'Étude sera livrée dans les formes, selon les modalités et délais mentionnés au contrat signé entre eux. En cas de modifications de la part du client, le délai de livraison sera recalculé à partir du jour de la réception des pièces nécessaires à la conduite des travaux commandés

Article 9 – Prix et conditions de paiement

Les prix des Études mises à disposition par CWM sont disponibles sur simple demande du Client. En outre, dès que le Client a sélectionné, sur le Bon de Commande, les modules d'étude de son choix, il devra additionner les coûts mentionnés et reporter le montant total de la commande dans le cadre prévu à cet effet.

L'Étude est payable, ainsi qu'indiqué sur le Bon de Commande, par chèque joint au dit document ou à réception de la facture adressée par CWM. Pour les études et travaux ad hoc, un acompte de 40% sera demandé à la signature du devis. Le solde de la commande devra être réglé dès réception de la facture, c'est-à-dire à la date correspondant à l'exécution / finalisation de la prestation demandée.

Tout paiement non effectué à sa date d'exigibilité entraînera le paiement d'intérêts de retard, sur les sommes restant dues, d'un montant mensuel égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Article 10 – Responsabilité

CWM exécute les Études avec tout le soin en usage dans sa profession et en utilisant les règles de l'art et les données techniques du moment. Il est expressément établi et accepté par le Client que CWM, fournisseur d'Études, est tenu à une obligation de moyens.

En outre, CWM met à disposition du Client de la documentation thématique qui n'est pas établie exclusivement ou spécifiquement pour lui, mais qui concerne un sujet donné, traité hors contexte spécifique et fournissant au Client une description générale du sujet concerné. Dès lors, l'utilisation concrète que peut faire le Client du contenu de l'Étude relève de sa seule et unique responsabilité.

Ainsi, en cas de recours contre CWM, le Client ne saurait prétendre à un montant des dommages et intérêts supérieur au prix de l'Étude et en tout état de cause, CWM ne saurait voir sa responsabilité engagée pour tous dommages résultant d'une entreprise conduite par le Client au moyen notamment des éléments contenus dans l'Étude, qui n'est pas propre à son cas particulier. Le Client reconnaît la portée de cette clause qu'il accepte expressément et irrévocablement.

Article 11 – Données personnelles

A l'occasion de certaines prestations, nous demandons au client les informations indispensables pour assurer la qualité des services et du traitement de la commande. Nous ne vendons pas, ne donnons pas et ne louons pas ces informations à des tiers.

Les traitements constitués à des fins d'information ou de communication externe sont des traitements courants ne paraissant pas susceptibles de porter atteinte à la vie privée des personnes dans le cadre de leur utilisation régulière. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés estime en conséquence qu'il y a lieu de faire application des dispositions de l'article 24.II de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et de dispenser ces traitements de toute formalité déclarative préalable auprès de la CNIL.

Article 12 – Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV ainsi que les actes et pièces complémentaires les complétant ou les modifiant sont soumis au droit français.

TOUT LITIGE SUSCEPTIBLE DE SURVENIR EN RAPPORT AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION ET LEURS CONSÉQUENCES, OU AVEC LES ACTES LES COMPLÉTANT OU LES MODIFIANT, SERONT DE LA COMPÉTENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE.